



Dépenses – Annexe B-2

Nom de l'organisme : _____

Titre du projet : _____

DÉPENSES DÉTAILLÉES	En nature	En espèces	Total (en nature + espèces)	Montant demandé	% du Total
Administration - au maximum 10 % du budget total du projet (Doit être un coût directement lié au projet : par ex. copies, télécopieur, téléphone, fournitures de bureau, etc.)			- \$		
			- \$		
Salaires, rémunérations, bénéfices directement liés au projet (donner les détails ou joindre explication séparément; voir la note ci-bas) :			- \$		
			- \$		
Honoraires professionnels (sans les dépenses de voyage) (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Honoraires d'expert-conseil & déplacement (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Autre frais de déplacement (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Locations (ne pas inclure la location des locaux de l'organisme requérant) (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Location d'équipement (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
Achat d'équipement ou de matériel (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Marketing et communications (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
			- \$		
Acquisitions mineures d'immobilisation (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
Traduction (donner les détails ou joindre explication séparément) :			- \$		
Frais de vérification financière (seulement pour les projets qui demandent plus de 50 000 \$)			- \$		
TOTAL DES DÉPENSES	- \$	- \$	- \$	- \$	0%

IMPORTANT :

- Les revenus totaux du projet doivent correspondre aux dépenses totales.
- Les revenus en nature doivent correspondre aux dépenses en nature.
- N'inclure que les coûts admissibles.
- Les dépenses doivent être justifiables, raisonnables et nécessaires pour le projet. Au besoin, utilisez l'espace au bas de la page pour inclure des notes explicatives.
- Les coûts reliés à la TPS NON-REMBOURSABLE peuvent être inclus.
- Pour les salaires, veuillez démontrer comment les montants ont été calculés. Ces calculs doivent représenter le temps de chaque employé au pro-rata pour la durée du projet. Veuillez s.v.p. utiliser l'exemple suivant :
 - A. Directeur des opérations-salaire annuel et bénéfices de \$40, 000 x 50 % pour un projet de 6 mois x 10 % du temps alloué au projet = 2 000 \$
 - B. Directeur des opérations-salaire de l'heure et bénéfices de 22 \$ x 91 heures = 2 002 \$

NOTES DE L'ORGANISME DEMANDEUR :